

Procès-verbal Assemblée générale ordinaire du 5 juin 2019, Château de Chillon

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée générale et message du Président
2. Message de M. le Conseiller Municipal de la commune de Veytaux et de Madame la Directrice du Château de Chillon
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2018
4. Rapport du Directeur
5. Rapport du Président
6. Présentation des comptes 2018
7. Rapport de l'organe de révision
8. Approbation des comptes et décharge au comité
9. Nomination des membres du comité soumis à réélection
10. Nomination de l'organe de révision
11. Propositions individuelles et divers

1. Ouverture de l'assemblée générale et message du Président

Le Président M. Stéphane Krebs ouvre la séance à 18h42.

« Mesdames et Messieurs les Syndics et Municipaux des communes membres, Messieurs les députés, Mesdames et Messieurs les dirigeants politiques, Mesdames et Messieurs les leaders de l'économie, Madame et Monsieur les membres d'honneur, Mesdames et Messieurs les invités, Chers membres, j'ai le plaisir de vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues à l'assemblée générale ordinaire de PROMOVE l'organe de promotion économique de votre région !

Je salue tout particulièrement la présence de Mme Gessner, membre d'honneur.

J'excuse :

- Monsieur le Conseiller National et Syndic Laurent Wehrli
- Madame la Syndique de notre commune hôte et Députée Christine Chevalley
- Madame et Messieurs les préfets
- Madame la Cheffe du Service de la Promotion Economique du Canton, Andreane Jordan Meier
- L'ensemble de nos membres et invités qui ont eu la délicate attention de s'excuser en nous souhaitant une bonne assemblée générale.

C'est avec un immense plaisir que je constate la présence d'une belle assemblée au sein de laquelle j'observe, notamment, la présence des délégués des communes membres, ainsi qu'une belle représentativité du tissu économique régional.

Je salue très cordialement les représentants des médias venus assister à notre assemblée. Je me réjouis de leur aimable présence, ainsi que, d'ores et déjà, des échos fidèles et favorables qui seront diffusés.

Il m'est agréable de constater que notre assemblée a été convoquée par avis personnel adressé à tous nos membres, plus de 10 jours avant la séance conformément à l'article 5 alinéa c de nos statuts et qu'en conséquence elle peut valablement siéger.

Je remercie le conseil de fondation du Château de Chillon, sa direction et ses collaborateurs qui nous accueillent aujourd'hui, ainsi que le Montreux Palace en charge du cocktail dînatoire qui suivra notre assemblée.

Dans la mesure où cela ne devrait pas encore être le cas, je prie chaque membre de bien vouloir signer la liste des présences. Les cartes de vote (1 par membre individuel, entreprise ou collectivité) ont été distribuées à l'entrée.

Je vous rappelle que nos décisions seront prises à la majorité absolue des membres présents conformément à l'alinéa e. de l'article 5 de nos statuts. »

M. Stéphane Krebs propose la nomination des scrutateurs suivants :

- M. Nicolas Ming
- M. Yan Amstein

Il n'y a pas d'autres propositions au sein de l'assemblée. De ce fait, le Président du comité ouvre donc le vote sur ces nominations. Les personnes proposées sont confirmées à l'unanimité.

« Le procès-verbal de notre assemblée sera tenu par M. Alexandre Bonvin, Assistant de projet / Étudiant HEG au sein de notre équipe opérationnelle. Dès lors, nous pouvons légitimement siéger et je déclare cette assemblée générale de Promove ouverte. »

Ordre du jour

L'ordre du jour, joint à la convocation, a été adressé à tous les membres par avis personnel dans le délai réglementaire de 10 jours avant la tenue de cette séance.

M. Stéphane Krebs informe que la Syndique de Veytaux, Mme Christine Chevalley, a dû malheureusement faire part, après impression des courriers, de son indisponibilité pour cette assemblée. M. Arnaud Rey Lescure, Conseiller Municipal de la commune de Veytaux, nous fera donc l'honneur de prononcer le mot de bienvenue.

Le Président informe n'avoir pas reçu de commentaire ou proposition individuelle quant à cet ordre du jour. De son initiative, il soumet toutefois à l'assemblée la modification suivante : rocade entre le rapport du Directeur et celui du Président, pour des raisons de fluidité chronologique des thèmes qui y seront abordés.

L'ordre du jour ainsi modifié est soumis à l'assemblée, qui n'a pas de commentaire. Il est donc validé

Le Président cède la parole à M. Arnaud Rey Lescure.

2. Message de M. le Conseiller Municipal de la commune de Veytaux et de Madame la Directrice du Château de Chillon

En tant que Conseiller Municipal de la commune hôte, M. Arnaud Rey Lescure souhaite la bienvenue à l'Assemblée, ravi de l'accueillir sur le territoire de la commune de Veytaux, plus précisément au Château de Chillon. Il présente les futurs projets de la commune, dont celui de la construction d'un centre multi-générationnel. Ce projet d'envergure avance à grand pas et qui sera bientôt voté par le Conseil communal (y.c. la création d'ascenseur depuis la route cantonale afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite et des poussettes). Différents projets de travaux au bord du lac sont aussi en cours de reprise. M. Rey Lescure évoque également le projet de fusion avec la commune de Montreux, perspective d'un grand et passionnant débat de société, mais dont l'évolution dépendra forcément de différents facteurs cantonaux, intercommunaux et communaux. Il salue l'engagement de Promove dans la région et souhaite à tous une excellente assemblée.

M. Stéphane Krebs passe ensuite la parole à la Directrice du Château de Chillon, Mme. Marta dos Santos.

Mme Marta dos Santos salue l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous au château de Chillon. Elle aborde les nouvelles et événements du château, en particulier l'exposition temporaire L'eau à la bouche qui vient de se terminer fin avril. La prochaine exposition, Larguer les amarres, débutera le 28 août prochain avec la soirée de vernissage et sera consacré aux peintures contemporaines de l'artiste locale Christine Sefoloshia. La Directrice se réjouit de la pluralité des activités culturelles sur la région et des investissements entrepris afin d'accueillir au mieux les touristes. Elle évoque notamment les investissements importants faits dans la Riviera vaudoise pour améliorer l'expérience et le confort de nos visiteurs et nos visiteuses, permettant ainsi à la Suisse de rester une destination privilégiée et compétitive. La Fondation du Château de Chillon mène actuellement d'importants chantiers dont la construction du Café Byron pour un montant total de CHF 4'000'000, ainsi que les réaménagements des jardins pour CHF 1'700'000 dont l'État participe à hauteur de CHF 1'400'000. Il est d'ailleurs nécessaire de souligner que si parfois les travaux ou l'exceptionnalité de certains événements causent quelques problèmes et nous sortent de notre zone de confort, il faut surtout relever que cet inconfort est passager, mais que l'aura de la région marquera favorablement la vie économique, sociale et culturelle sur le long terme. Le samedi 15 juin prochain sera d'ailleurs l'occasion de venir visiter les travaux en cours et l'inauguration du pavillon-cafétéria est prévue en mai 2020. La Directrice souhaite à toutes et tous une agréable assemblée générale.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2018

Comme annoncé dans la convocation, le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2018 a été mis à disposition pour consultation sur le site internet de Promove depuis le 22 mai dernier. Il ne sera par conséquent pas lu.

La discussion n'est pas demandée.

Le Président soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2018 à l'approbation de l'assemblée.

Après votation, le procès-verbal est accepté à la majorité avec un avis contraire et trois abstentions.

4. Rapport du Directeur

M. Stéphane Krebs passe la parole à notre Directeur, M. Bernard Schmid. Celui-ci salue l'assemblée et remercie les personnes présentes pour leur intérêt envers Promove.

M. Bernard Schmid donne brièvement un panorama de la conjoncture économique 2018, suivi d'un aperçu de l'activité de l'association, regroupant les points-clés ci-dessous (voir également présentation Powerpoint, en annexe au présent procès-verbal) :

- Contexte général de la conjoncture
 - PIB Vaudois : Année 2018 positive
 - Emplois : Le taux de chômage a diminué sur les 3 dernières années, arrivant à 3% cette année.
- Tissu économique régional
 - Économie locale : Surface vacantes : baisse du nombre de terrains et de locaux en vente
 - Tourisme : Le nombre de nuitées s'est stabilisé à un niveau élevé. Le secteur de l'accueil (y.c. les écoles privées et les cliniques) est un enjeu crucial pour la région, notamment en lien à la situation du 2m2c. Des inquiétudes se font sentir dû à l'attente de la décision de la cour institutionnelle et à l'incertitude que la situation actuelle induit pour tous les acteurs concernés.
- La vie de l'association
 - Equipe permanente de 5 personnes
 - Une entreprise formatrice depuis l'engagement d'un stagiaire HEG
 - 13 communes, 90 655 habitants (10% de la population vaudoise)
 - 42 nouveaux membres en 2018
 - 308 membres et partenaires au 31.12.2018
 - Communication active (site internet, newsletter, réseaux sociaux, partenaires d'évènements économiques régionaux, etc...)
 - 30 ans au service de l'économie locale : Les Mérites de l'Économie Riviera-Lavaux (cérémonie et gala). Le Directeur remercie les sponsors et partenaires de l'évènement et plus particulièrement les médias qui ont relayé l'évènement et mis en lumière les lauréats dans la région et au-delà.

M. Bernard Schmid donne ensuite les points clés de l'activité réalisée au sein de Promove durant l'année écoulée :

- **Promotion économique exogène**
 - Objectifs stratégiques ; Suisse et France
 - Actions ciblées ; le marché italien (événement du 13 juin 2019)
- **Soutien à la réalisation de projets économiques**
 - Un accompagnement personnalisé des porteurs de projets
 - 75 entreprises soutenues
 - 120 prestations fournies
 - Soutiens LADE – Loi sur l'Appui au Développement Economique
 - Promove est le référent pour la région
 - Le Directeur évoque chacun des 5 dossiers validés cette année. (les intitulés des projets et leurs montants pris en charge par le canton sont détaillés dans la présentation Powerpoint).
- **Valorisation des atouts régionaux**
 - Enjeu majeur : la disponibilité foncière avec accès au portail immobilier sur le site internet de l'association

- Des conditions cadre favorables : Soutien aux entreprises formatrices : AppApp. Le soutien est tant public que privé avec comme objectif d'aider les apprentis qui ont de la peine dans des branches scolaires plutôt que techniques.
 - 55 apprentis répartis en 12 groupes
 - Besoin d'élargir le financement (appel aux personnes présentes)
- Le réseau des entrepreneurs de la région avec les différents événements organisés par Promove (4 manifestations phares et plusieurs événements secondaires)

Le Président remercie le Directeur et soumet son rapport, respectivement celui du comité à l'approbation de l'assemblée.

Après votation, le rapport de la direction, respectivement du comité, est accepté à l'unanimité.

5. Rapport du Président

M. Stéphane Krebs prend la parole et partage son message au sein de l'assemblée.

« Notre région se porte bien et cette réussite est la vôtre !

Votre engagement entrepreneurial et politique quotidien en faveur de la promotion économique régionale a permis d'obtenir ce magnifique résultat.

Cette performance s'inscrit parfaitement dans la continuité de la voie ouverte durant plus de trente ans par nos prédécesseurs au sein de Promove et je les en remercie très chaleureusement.

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'agilité avec laquelle nos entreprises relèvent les défis du futur et du succès des différentes stratégies adoptées au fil du temps !

Des projets concrets de développement, tel que le futur Parc d'Activités de la Riviera, permettront aux entreprises de se projeter sereinement dans leur avenir.

Cet été, la Confrérie des Vignerons, avec sa fabuleuse fête éphémère, son prodigieux spectacle, et ses 100 millions d'investissement privé, générera d'importantes retombées économiques, et contribuera à la notoriété de l'ensemble de la région Riviera-Lavaux durant les prochaines décennies.

Il s'agira dès lors pour les commerçants, artisans, hôteliers et restaurateurs de faire preuve d'inventivité afin de maintenir vivace l'esprit de la fête après la dernière représentation. L'objectif étant d'exploiter au maximum l'incroyable popularité régionale et notoriété internationale obtenue grâce à la Fête des Vignerons !

D'autres projets assureront notre dynamisme à plus long terme. Je citerais notamment le programme phare de rénovation des infrastructures du centre des Congrès de Montreux garantissant la pérennité de l'économie locale et générant de nombreux bienfaits. A cet effet, il me plaît de relever tout particulièrement l'impact sociétal et populaire des innombrables événements qui se déroulent au 2m2c.

Promove, ses membres, son comité, sa direction et ses collaborateurs et collaboratrices s'engagent à vos côtés au quotidien pour le bien de tous, en faveur de la réussite de la promotion et du développement économique régional.

Les demandes d'adhésions à Promove sont sans cesse croissantes et cela est plus que réjouissant !

Ces performances annuelles ont été rendues possibles grâce à l'ensemble de nos membres, à tous nos partenaires, à l'engagement et la détermination d'un comité aux compétences pluridisciplinaires, ainsi que bien évidemment à notre chevronné directeur Monsieur Bernard Schmid et à l'assiduité de nos trois collaboratrices et de notre collaborateur.

A cette occasion, il m'est agréable de vous présenter le tableau synoptique des activités de Promove depuis 2014. Celui-ci révèle l'important volume de travail, cumulé, réalisé par l'équipe opérationnelle.

Je relèverais plus particulièrement les activités 2019 suivantes :

- Evènement partenaire international avec la chambre de commerce Suisses-Italie
- Ateliers Entrepreneuriat (5 ateliers composent le premier cycle)
- Etude d'impact du 2m2c
- Lancement du compte Twitter
- Le dossier du Système de gestion des zones d'activités dit SGZA
- Le programme d'optimisation des processus de travail.

Au nom de l'association, je vous remercie toutes et tous mille fois, et très chaleureusement, pour votre appui, votre engagement et l'excellence de votre travail en faveur de notre région Riviera-Lavaux.

Promove, c'est vous !

Vous êtes tous acteurs de cette brillante réussite et, au nom de Promove, de son comité et de sa direction, je vous en remercie très chaleureusement.

Plus nous seront nombreux et représentatifs du tissu économique local, plus grande seront les retombées positives garantissant l'harmonie sociale, environnementale, culturelle et économique de notre région afin de vous procurer de la joie de vivre et du bien-être.... dans un cadre de vie somptueux.

Je vous remercie pour votre écoute. »

Le Président ouvre la discussion au sujet de ce rapport. La discussion n'est pas demandée.

La discussion est close.

6. Présentation des comptes 2018

Les comptes 2018 ont également été mis à disposition, pour consultation, sur le site internet de Promove depuis le 22 mai dernier.

M. Yves Reichenbach, expert-fiduciaire et membre du Comité, en fait la présentation. Les détails des différents comptes sont présentés dans la présentation Powerpoint.

M. Stéphane Krebs reprend la parole.

« Je réitère nos chaleureux remerciements pour leur soutien financier à nos partenaires, au premier rang desquels, les communes membres, mais également le canton, respectivement le SPEI, ainsi que l'ensemble de nos membres et de nos donateurs.

Nos comptes 2018 présentent un résultat final positif de CHF 3'294.74 (après amortissement), tandis que le total du bilan s'élève à CHF 258'502.60 au 31.12.2018. »

Le Président ouvre la discussion au sujet des comptes 2018. La discussion n'est pas demandée.

La discussion est close.

7. Rapport de l'organe de révision

Les comptes de l'association sont révisés selon la procédure dite du « contrôle restreint » par l'organe de révision officiel, la Fiduciaire J. Ineichen SA à Montreux en la personne de M. Romain Nicolas.

Le Président indique que M. Nicolas, Expert fiduciaire diplômé, s'est excusé. M. Stéphane Krebs lit le rapport de l'organe de révision qui confirme la bonne tenue des comptes et de n'avoir pas rencontré d'éléments permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision propose d'accepter les comptes tels qu'ils sont.

Le Président ouvre la discussion au sujet de ce rapport de l'organe de révision. La discussion n'est pas demandée.

La discussion est close

8. Approbation des comptes et décharge au comité

Le Président ouvre la discussion sur les comptes 2018. La discussion n'est pas demandée.

Après votation, les comptes 2018 sont adoptés à l'unanimité.

Le Président ouvre la discussion sur la décharge au Comité. La discussion n'est pas demandée.

Après votation, la décharge au comité est adoptée à l'unanimité.

9. Nomination des membres du comité soumis à réélection

« Le comité actuel de Promove vous est présenté derrière moi dans son intégralité sur cette première slide.

Président : Stéphane Krebs, représentant des entreprises
Vice-président : Etienne Rivier, représentant des communes

Membres :

- Alain Bovay, représentant des communes
- Ursula Bucher, représentante des communes et de la fondation du musée Chaplin

- Sabine Carruzzo, représentante de la culture
- Rémy Crégut, directeur 2m2c, partenaire de développement
- René Gilliéron, représentant des communes
- Nicolas Ming, représentant des hôtels
- Didier Muller, représentant des banques
- Philippe Oertlé, représentant des entreprises
- Jean-Baptiste Piemontesi, représentant des communes
- Yves Reichenbach, représentant des entreprises
- Jens Regelin, représentant des entreprises
- Jean-Pierre Schwab, représentant des communes
- Christophe Sturny, directeur MVT, partenaire de développement

Pour rappel, les membres du comité représentant les communes sont les délégués des municipalités. Leur statut de membre du comité est lié à leur fonction. A ce titre, ils ne doivent pas faire l'objet d'une élection.

La totalité des autres membres du Comité ayant été réélue lors de notre assemblée générale 2018, et aucun de ceux-ci n'ayant manifesté le souhait de se retirer, il n'y a pas lieu de valider de nouvelle nomination ce jour, nos statuts prévoyant des mandats de 2 ans. »

10. Nomination de l'organe de révision

Le Président annonce que le comité propose de réitérer notre confiance à la Fiduciaire J. Ineichen SA à Montreux afin de procéder au contrôle des comptes de l'association, respectivement de reconduire pour une année leur mandat d'organe de révisions des comptes.

Après votation, l'organe de révision actuel est reconduit pour une année à l'unanimité.

11. Propositions individuelles et divers

M. Stéphane Krebs annonce : « Je n'ai reçu aucune demande de propositions individuelles à inscrire à l'ordre du jour de la part de membres, cinq jours avant cette assemblée, ni à aujourd'hui d'ailleurs. C'est toutefois avec plaisir que je cède à présent la parole à celui, ou celle, qui souhaiterait s'exprimer. »

La parole n'est pas demandée.

« Avant de clôturer cette assemblée, je souhaite encore vous informer des prochains événements de notre association. En commençant par une première date importante :

- Le jeudi 19 novembre 2020 (attention : je parle bien de 2020 et non pas 2019). Ce jour verra en effet la seconde édition des Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux. Les informations détaillées vous seront transmises en temps voulu mais je vous invite d'ores et déjà tous à bloquer la fin d'après-midi et la soirée dans vos agendas pour cet événement phare de l'économie régionale.

D'ici là, Promove poursuit naturellement ses activités et événements d'information et de réseautage. Voici les 3 prochaines rencontres prévues :

- Jeudi 13 juin 2019 / Conférence en partenariat avec la Chambre de Commerce IT-CH «La marque Suisse est-elle encore un atout pour l'exportation et le développement d'affaires à l'étranger?» 18h45 au Grand Hôtel Suisse Majestic, Montreux (événement gratuit sur inscription)

- Jeudi 19 septembre 2019 / Petit Déjeuner de l'Économie / 7h30 - 9h30 au Fairmont Montreux Palace
 - Jeudi 5 décembre 2019 / Cocktail de fin d'année / 18h30 à l'Hôtel du Léman, Jongny (réservé aux membres et partenaires)
- Nous nous réjouissons de vous y accueillir. »

Le Président conclut : « Je remercie le comité et l'équipe permanente de Promove, pour leur appui, leur engagement et l'excellence de leur travail en faveur de la région Riviera-Lavaux. Sans eux rien n'aurait été possible.

Je me réjouis de vous retrouver, à l'occasion du prochain petit déjeuner de l'économie de Promove le 19 septembre prochain.

Comme je l'évoquais précédemment : Promove c'est vous !

Plus nous seront nombreux et représentatifs du tissu économique local, plus grande seront les retombées positives garantissant l'harmonie sociale, environnementale, culturelle et économique de notre région.

Et n'oubliez pas : L'accueil que vous réserver à votre clientèle, la bonne expérience client, votre agilité, votre habileté et votre créativité sont l'essence même de votre succès et du succès économique de notre région !

Au nom de l'association, je vous remercie toutes et tous mille fois, et très chaleureusement, pour votre confiance et votre soutien. Je vous rappelle que la partie formelle de cette assemblée sera suivie, comme annoncé d'un cocktail dinatoire.

Notre ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, je clos notre assemblée générale à 19h43.

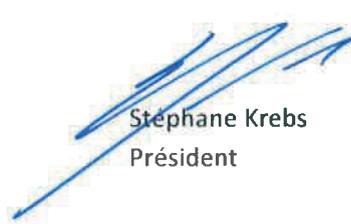
Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une très bonne fin de printemps et un bel été ! Santé et bon Appétit. »

Montreux, le 5 juin 2019

Alexandre Bonvin
Assistant de projet / Étudiant HEG

Procès-verbal validé le 25.09.2019


Bernard Schmid
Directeur


Stéphane Krebs
Président